

Rompre une caution de location

Par vinzz_old, le 13/09/2007 à 23:47

salut

mon beau pere s'est porté caution pour louer un appart pour sont fils ,suite a divers problemes dont le non paiment de loyer depuis au moins 2 ans .ils souhaitent casser la caution.

une procedure d'expultion est en cour mais ça peu prendre trés trés longtemp ils avaient tenté de casser le bail a la bonne date sans suite de l'agence qui peu conseiller efficacement sur ce genre de chose? quel sont les avocat specialisé ds ce genre de chose?

Par Jurigaby, le 14/09/2007 à 14:01

Bonjour.

IL vous faut prendre un avocat spécialiste en droit civil et notamment en droit des surêtés.

Je ne peux pas me prononcer plus sur votre affaire.

Par vinzz_old, le 14/09/2007 à 22:49

merci de votre reponse rapide